



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 31677

Texte de la question

M. Georges Colombier attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la politique du handicap. En effet, des associations de personnes handicapées craignent que la politique du handicap ne se dissolve dans la politique de lutte contre les exclusions. Ainsi des personnes en difficulté seraient de plus en plus nombreuses à vouloir être reconnues en tant que « travailleur handicapé » par la Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel et à bénéficier de l'allocation adulte handicapé. Il semble pourtant que les difficultés dont souffrent les personnes handicapées et les personnes en situation d'exclusion ne soient pas les mêmes et nécessitent des réponses spécifiques. Il lui demande de lui faire connaître les mesures qu'elle envisage de prendre pour apporter à chacun l'aide dont il a besoin.

Données clés

Auteur : [M. Georges Colombier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31677

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 1999, page 3742